

Ouvert ce jour le présent registre des deliberations
 de l' Association denommée l' Amicale des
 Klibichs , contenant cent pages coté et
 honorable au nom Franzen Georges President.
 le 25 Juin 1989.

GF
 Franzen

8

Compte rendu de l'assemblée constitutive de l' " Amicale des Kléberiens "

Les anciens de Kléber et leurs familles, au nombre d'une soixantaine, réunis pour la première fois le 25 Juin 1989 à Hirmes au Sanctuaire de N.D. de Santa Cruz, ont décidé de créer une association régie par la loi de Juillet 1901 ayant titre " AMICALE DES KLEBERIENS ".

Le but est de réunir les habitants et leur descendance du village de KLEBER (Algerie)

L'association se propose aussi de transmettre aux jeunes générations l'histoire de leur village;

de faire paraître, au moins une fois l'an, un document appelé le " LIEN KLEBERIEN " destiné à maintenir et développer les relations entre eux;

d'honorer et défendre la mémoire de leurs ancêtres;
de veiller au devenir du cimetière afin qu'aucune décision le concernant ne soit prise sans leur consentement.

Les statuts ayant été approuvés ils ont élu le bureau
ont été élus à l'unanimité :

Président d'honneur : M^r JUIF Alfred René LAVILLE

Président actif : M^r Georges FRANZEN

Vice président : M^r Antoine CHIROSA

Secrétaire : M^r Ghislain MACRON

Secrétaire adjoint : Melle Chantal SELZNER

Trésorier : M^r Armand SELZNER

La cotisation annuelle est fixée à 50 francs par adhérent individuel, couple ou familles (parents et enfants vivant sous le même toit).

Les fonds ainsi recueillis seront employés à la publication du "Lien Hébécois" aux frais de fonctionnement et au tirage d'un Annuaire des Hébécois.

Le bureau déterminera l'utilisation des éventuels excédents de trésorerie.

Georges Franzen rappelle que le sanctuaire de Santa Cruz possède la crèche et l'hortensain de l'église du village.

L'autel de l'esplanade du sanctuaire a été façonné à partir d'un bloc de marbre provenant des carrières de Del Monte offert par les Algériens en 1927.

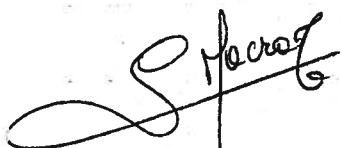
La prochaine rencontre aura lieu en Juin 1990 à une date qui reste à déterminer. Le Lieu (sanctuaire) paraît convenir.

Certains ont manifesté le désir que le repas soit pris ensemble dans un restaurant.

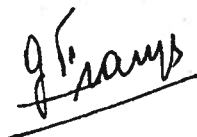
D'autres ont suggéré de se réunir la veille ou une soirée. Ces deux points restent à étudier en fonction des possibilités et à condition que le coût soit acceptable par tous.

La réunion s'est terminée à 12 heures.

Le secrétaire



Le président



Assemblée constitutive de l'AMICALE DES KLEBERIENS

Extrait des délibérations.

Délibération concernant la trésorerie.

Le trésorier est habilité à ouvrir un compte bancaire ou C.C.P., dans sa ville de résidence, pour le compte de l'association.

Il est également habilité à effectuer sur ce compte toutes les opérations de versement ou de retrait nécessitées par la trésorerie.

dimanche le 25 Juin 1989

le secrétaire

S. Perrot

le président

J. Liamp

Vu
le président

J. Liamp